



## Mobilisons-nous pour empêcher la suppression de 78 hébergements pour personnes âgées sur l'agglomération nantaise !

Le groupe VYV (groupement de mutuelles dont Harmonie Mutuelle, la MGEN, MNT, SMALC, etc...) a décidé de fermer 5 domiciles collectifs pour personnes âgées installés depuis trois décennies sur l'agglomération nantaise (Les Glycines à Sautron, Crèmetterie à Saint-Herblain, Butte Sainte-Anne, Hauts-de Chézine Dervallières et Broussais à Nantes). Au total, ce sont 78 hébergements qui seraient supprimés.

Ces cinq collectifs sont particulièrement appréciés des résidents pour leur qualité, leur petite taille (16 à 17 logements par structures), leur insertion au cœur de quartiers et de la ville, à proximité des services, des commerces et des moyens

de transport, mais aussi pour la stabilité des personnels qui y travaillent et donc qu'ils connaissent et de qui ils sont connus. Les familles des résident.e.s sont, elles-aussi, rassurées par cette présence d'un personnel 24h sur 24.

La trentaine de salariés concernés par cette fermeture annoncée est également très en colère. Loin de l'anonymat des grandes structures, ils et elles apprécient cette proximité avec les résidents qui donne sens et efficacité à leur travail.

La Directrice régionale du Pôle personnes âgées du groupe VYV, qui propose et pilote cette fermeture, reconnaît elle-même que « *tout le monde aimerait y vivre* » !

### Alors pourquoi ces fermetures ?

Pour la direction de VYV, ces cinq collectifs ne répondent pas au vieillissement des résident.e.s qui ont plus fréquemment besoin de soins médicaux constants.

Chargée d'appliquer la politique de santé du gouvernement en Région, l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire, l'ARS, refuse, depuis plus de quatre ans maintenant, la création de nouveaux EHPAD dans le département, comme l'ouverture de nouveaux lits dans les 179 établissements existants en Loire-Atlantique. **Pas question donc pour ses représentants de prendre en charge la médicalisation nécessaire de ces collectifs.**

Autre argument avancé par les responsables de VYV, la gestion de ces cinq collectifs ne serait

pas équilibrée financièrement, ce qui constituerait un exemple négatif pour les nombreuses structures du groupe ! Les chiffres 2021 traduisent en réalité un équilibre certes fragile mais pas de nature à mettre en cause la gestion de ces cinq collectifs pour personnes âgées.

**Contactée par notre intersyndicale, la vice-présidente du Département en charge des personnes âgées réfute tout déséquilibre financier et affirme que, pour le Département, le seul problème réel est celui de la sécurité de résident.e.s face à la détérioration de leur santé.**

Mais, alors qu'aucune délibération n'a été votée par son propre Conseil d'Administration, le groupe VYV continue de vider ses cinq établissements de leurs résident.e.s et de préparer la mise

en place d'un autre dispositif d'accueil qui ne serait plus spécifiquement destiné aux personnes âgées. Au risque de voir 78 hébergements pour personnes âgées supprimés sur Nantes Métropole, alors même que de nombreuses familles constatent quotidiennement le manque de places d'hébergements pour leurs aîné.e.s, et que, bien que cela soit discriminatoire, plusieurs directions

d'EHPAD ne prennent en compte que les candidatures des personnes résidant sur la commune ou la communauté de communes où est implantée l'EHPAD.

Ces 78 hébergements sont plébiscités par les résidents, leurs familles et par les professionnels qui y travaillent. Ils doivent être maintenus !

## **Lundi 17 octobre, mobilisons-nous pour exiger le maintien de ces cinq collectifs et de leurs 78 hébergements !**

**L'intersyndicale des retraité.e.s CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR et LSR, solidaires des résidents et de leurs familles, appelle les retraité.e.s de l'agglomération nantaise à se rassembler devant la Préfecture de Nantes le lundi 17 octobre prochain à 10h30 pour exiger le maintien des cinq collectifs personnes âgées gérés par le groupe VYV et leur médicalisation.**

L'Etat, par le biais de l'ARS (Agence Régionale de Santé), le Département, principal financeur, Nantes Métropole et les communes concernées ont aujourd'hui les moyens d'empêcher le groupe VYV de supprimer ces 78 places d'hébergement pour personnes âgées sur Nantes Métropole et de permettre la médicalisation de ces cinq collectifs à taille humaine.

Pour l'intersyndicale des retraité.e.s CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR et LSR, il n'est pas acceptable que les retraité.e.s et leurs familles fassent une fois de plus les frais d'un jeu de ping-pong financier sur le dos des retraité.e.s âgés et malades.

Vivre sa vie dignement c'est vivre sa retraite dignement et avancer dans sa vieillesse dans la dignité, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui dans nombre d'EHPAD et autres services de soins de suite où le manque de personnel se traduit par des maltraitances institutionnelles.

Supprimer ces 78 hébergements se traduirait mécaniquement par un engorgement accru des places en EHPAD et en service de soins de suite alors que des personnes et des familles sont en attente et en urgence. Nous ne l'acceptons pas !

L'Etat - au travers de l'ARS - a la responsabilité du financement de la médicalisation des logements pour personnes âgées. L'ARS doit prendre en charge la médicalisation nécessaire de ces domiciles collectifs et des résidences autonomes pour personnes vieillissantes.

Pour permettre à tous les résident.e.s qui le souhaitent de continuer à y vivre et pour conserver ces cinq domiciles collectifs pour personnes âgées appréciés et à taille humaine, nous exigeons du groupe VYV qu'ils soient tous maintenus.

Cette exigence nous la transmettrons également au Président du Département, à la Présidente de Nantes Métropole et aux maires de Nantes, Sautron et Saint-Herblain.

## **Rassemblons-nous lundi 17 octobre 10h30 devant la Préfecture de Nantes**